

Gestion de projets et structures artistiques et culturels (fiche nationale)

RNCP40330 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310, 335, 342
Formacode(s)	32135, 32096
Code(s) ROME	K1206, K1602, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE RENNES · SIRET : 13003051300019

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC · SIRET : 19730858800015

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE · SIRET : 19211237300019

UNIVERSITE DE TOULON · SIRET : 19830766200017

UNIVERSITE TOULOUSE II · SIRET : 19311383400017

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE · SIRET : 19681166500013

INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION · SIRET : 19811201300018

UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF) · SIRET : 13002574500014

UNIVERSITE DES ANTILLES · SIRET : 19971585500011

UNIVERSITE DU MANS · SIRET : 19720916600010

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III · SIRET : 19331766600017

UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE · SIRET : 19751719600014

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	39992626000049	Former
FORMASUP PARIS ILE-DE-FRANCE	42071817300065	Former
FORMA-SUP SAVOIE MONT BLANC	44072836800026	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Les diplômés de la licence professionnelle Gestion de projets et de structures artistiques contribuent à la conception et au montage de projets culturels, en intégrant un objectif de diminution de l'empreinte environnementale, notamment énergétique liée à ces activités (explosion des "univers immersifs", rotation des spectacles, mobilité des publics...). Ils visent ensuite la mise en œuvre des projets sur le terrain, en particulier les aspects administratifs, techniques et financiers, et en assurent également la communication et la médiation. Enfin, ils mettent en œuvre une évaluation quantitative et qualitative du projet.

ACTIVITÉS VISÉES

- Contribution à la conception et mise en œuvre d'une stratégie globale de développement culturel au sein de compagnies, d'associations artistiques ou de collectivités territoriales
- Contribution à la conception de projets de dynamisation des territoires en intégrant des préoccupations d'ordre artistique et culturel, d'ordre économique (implantation de nouvelles activités), d'ordre territorial (recompositions des collectivités) et d'ordre social (médiation)
- Analyse et coordination des initiatives locales, des besoins et des projets des populations en vue de faciliter le travail partenarial (acteurs politiques, économiques et sociaux)
- Préparation des conditions financières d'un projet (conventions et budgets prévisionnels) concernant l'ensemble ou une partie des actions à mener à partir d'analyses et d'études concrètes
- Développement des réseaux artistiques spécialisés pour diffusion et co-production
- Contribution à la gestion et à la conduite des projets culturels
- Communication et relations avec les publics (actions de diffusion, médiation...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Établir un diagnostic territorial en analysant l'offre présente et les besoins et la demande des publics en les replaçant dans les enjeux sociaux, esthétiques et politiques des arts vivants et des arts visuels
- Assurer une veille réglementaire (politiques publiques, projets structurants...) et technique (financements, outils...)
- Identifier les acteurs des secteurs d'activité des arts vivants et visuels et les réseaux pour construire des partenariats pertinents

- Élaborer un plan de financement prévisionnel sur tout ou partie du projet et participer à la recherche de fonds (mécénat...)
 - Formaliser un projet en définissant les ressources (matérielles et immatérielles) à mobiliser et les contraintes
 - Formaliser les différentes étapes de la conduite du projet culturel en intégrant le cadre légal, notamment les dispositions concernant les aspects institutionnels du secteur des arts vivants et visuels
 - Mesurer l'impact environnemental d'une activité culturelle, d'une organisation et d'un événement, et chercher les moyens de le réduire
 - Mobiliser des artistes et des projets artistiques pertinents pour l'action du projet
 - Participer à la mise en place des partenariats identifiés
 - Coordonner les acteurs du projet et les partenaires dans le maintien des objectifs
 - Contribuer au suivi d'un projet et à son évaluation dans le cadre d'une démarche qualité
 - Identifier et proposer des pistes d'adaptation en fonction de l'évaluation du projet
 - Élaborer un plan de communication, et en fonction des cibles, déterminer les outils de communication appropriés, avec une réflexion critique et avisée guidant les choix et les usages des outils numériques
 - Contribuer à développer des réseaux artistiques spécialisés pour assurer la diffusion du projet
 - Contribuer à la coordination de réseaux à différentes échelles afin de soutenir la diffusion du projet
 - Assurer la mise en partage du projet, développer et mettre en œuvre les outils de médiation culturelle
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.
- Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40330BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40330BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40330BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40330BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40330BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40330BC06 — Participer à la construction d'un projet culturel ou de médiation culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Établir un diagnostic territorial en analysant l'offre présente et les besoins et la demande des publics en les replaçant dans les enjeux sociaux, esthétiques et politiques des arts vivants et des arts visuels
- Assurer une veille règlementaire (politiques publiques, projets structurants...) et technique (financements, outils...)
- Identifier les acteurs des secteurs d'activité des arts vivants et visuels et les réseaux pour construire des partenariats pertinents
- Élaborer un plan de financement prévisionnel sur tout ou partie du projet et participer à la recherche de fonds (mécénat...)
- Formaliser un projet en définissant les ressources (matérielles et immatérielles) à mobiliser et les contraintes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40330BC07 — Participer à la conduite et la gestion d'un projet culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Formaliser les différentes étapes de la conduite du projet culturel en intégrant le cadre légal, notamment les dispositions concernant les aspects institutionnels du secteur des arts vivants et visuels
- Mesurer l'impact environnemental d'une activité culturelle, d'une organisation et d'un événement, et chercher les moyens de le réduire
- Mobiliser des artistes et des projets artistiques pertinents pour l'action du projet
- Participer à la mise en place des partenariats identifiés
- Coordonner les acteurs du projet et les partenaires dans le maintien des objectifs
- Contribuer au suivi d'un projet et à son évaluation dans le cadre d'une démarche qualité
- Identifier et proposer des pistes d'adaptation en fonction de l'évaluation du projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40330BC08 — Transmettre le projet culturel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer un plan de communication, et en fonction des cibles, déterminer les outils de communication appropriés, avec une réflexion critique et avisée guidant les choix et les usages des outils numériques
- Contribuer à développer des réseaux artistiques spécialisés pour assurer la diffusion du projet
- Contribuer à la coordination de réseaux à différentes échelles afin de soutenir la diffusion du projet
- Assurer la mise en partage du projet, développer et mettre en œuvre les outils de médiation culturelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- R90 : Activités créatives, artistiques et de spectacle
- R91 : Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
- O : Administration publique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Assistant de direction de centre culturel
- Chargé de projets culturels
- Chargé de production artistique
- Chargé de diffusion artistique
- Médiateur culturel

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Administrateur d'établissements culturels, associations, compagnies
- Responsable de service éducatif ou culturel
- Chef de projets culturels

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 780
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 267 €
Selon la branche	5 400 € – 7 471 €
Prise en charge	Branches concernées
7 267 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 471 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
6 533 €	CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie
5 400 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP30064

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/index.html>

<https://www.univ-angers.fr/>

<https://www.uha.fr/>

<https://www.univ-rennes.fr/>

<https://www.univ-tln.fr/>

<http://www.univ-ag.fr/>

<https://www.u-bourgogne.fr/>

<http://www.univ-lemans.fr/>

<https://www.univ-tlse2.fr/>

<http://www.univ-paris3.fr/>

<https://www.uphf.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40330/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	5
Régions couvertes	5
Prix indicatif	1 500 € – 6 800 €
Durée	888 – 1140 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	4
Organismes gestionnaires (CFA)	4
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	4
Départements couverts	4
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2026 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	30 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	57 189 €
Coût moyen par dossier	3 574 €
Durée moyenne	1007 h
Période	07/2025 – 09/2026
France compétences	54 %
France Travail	34 %
Reste à charge titulaire	11 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.